

DANGER

DES PHOQUES SONT PRÉSENTS SUR LE LITTORAL GIRONDIN.



Ce sont des animaux sauvages et protégés*, carnivores pouvant atteindre 250kg

Ils sont observables :

- dans l'eau
- sur la plage

Les phoques peuvent :

- mordre
- griffer
- transmettre des maladies



POUR VOTRE SÉCURITÉ ET LA QUIÉTUDE DES ANIMAUX :

- Tenir vos animaux domestiques en laisse
- Tenir vos distances à terre (50m)
- Surveiller et tenir vos enfants à distance
- Sortir de l'eau (activités de baignades, surf, body, paddle)

Renseignements, observations, accidents : contactez l'observatoire PELAGIS

05 46 44 99 10



* Arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des ammières marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection

Le dérangement et la poursuite sont répéhensibles par la loi.